



HAL
open science

Licence professionnelle Analyse chimique appliquée à l'environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Analyse chimique appliquée à l'environnement. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038667

HAL Id: hceres-02038667

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038667v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Analyse chimique appliquée à
l'environnement

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 – Sciences et techniques
– UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Analyse chimique appliquée à l'environnement

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-3 Protection de l'environnement

Demande n° S3LP150009224

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT Montpellier Sète, Université Montpellier 2 – Sciences et techniques – UM2/site de Sète.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Analyse chimique appliquée à l'environnement* a pour objectif de former des techniciens supérieurs de laboratoire pour des laboratoires privés ou publics spécialisés dans le contrôle physico-chimique de la qualité de l'eau, de l'air et des sols tout en respectant les normes et réglementations liées à l'environnement.

Depuis sa création en 2005, cette formation a pour objectif d'apporter aux étudiants aussi bien les connaissances techniques (notamment le choix et la mise en place des méthodes analytiques appropriées) mais également le cadre juridique (législations et réglementations) qui accompagne ce secteur d'activité. Les étudiants sortent donc avec les compétences appropriées pour l'identification et la quantification de polluants dans différentes matrices (eau, air, et sol) ; ce qui débute par la sélection des méthodes d'analyse appropriées en fonction des polluants visés et l'étalonnage des appareillages et s'étend jusqu'à la réalisation des mesures et l'interprétation des résultats par rapport à un contexte législatif et normatif.

Cette formation s'inscrit dans un souci de spécialisation des formations existantes au sein de l'IUT de Montpellier - Sète (3^{ème} année de spécialisation) dans le domaine de l'analyse chimique appliquée à l'environnement.

Elle est dispensée en formation initiale classique et accueille quelques étudiants en formation continue ; elle est ouverte par ailleurs à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Si cette formation se veut une 3^{ème} année de spécialisation dans le secteur porteur de la protection de l'environnement, elle constitue également une possibilité de poursuite d'études pour des étudiants titulaires de DUT (*Mesures physiques ; Génie biologique ; Hygiène, sécurité, environnement ; Génie chimique ; Génie des procédés ; Chimie*), pour les étudiants titulaires d'un BTS dans les domaines concernés ainsi que pour les titulaires d'un diplôme de L2 et L3 scientifiques. Dans ce cadre, elle complète parfaitement l'offre de formation de l'établissement. Cependant, le dossier ne fait pas assez ressortir les particularités de cette licence professionnelle par rapport aux autres formations professionnelles du domaine déjà existantes sur le territoire national.

Le programme pédagogique global de cette formation est cohérent avec son objectif de formation de bons professionnels dans le domaine de l'analyse appliquée à l'environnement. Ainsi, le contenu pédagogique est décomposé en trois unités d'enseignements (UE). Si la 1^{ère} (226 heures, représentant la quasi moitié du volume horaire global) concerne la présentation théorique et pratique des techniques d'analyse physico-chimiques, la 2^{nde} (104 heures) traite, quant à elle, de leurs applications aux matrices particulières que sont l'eau, l'air et le sol. Enfin, cet enseignement spécifique est bien complété par une 3^{ème} UE (100 heures), essentiellement dispensée par des professionnels, qui traite des aspects plus transversaux (culture d'entreprise, expression écrite et orale, anglais...). Quasiment la moitié (194 heures sur 436) de ce contenu pédagogique est dispensée par des professionnels qui représentent plus de la moitié de l'équipe pédagogique (15/28). L'organisation et l'animation de cette équipe pédagogique est clairement définie ; elle s'appuie entre autre sur un comité de perfectionnement incluant étudiants et professionnels qui se réunit en fin de chaque semestre.

L'implication des professionnels dans la formation est évidente. Ils participent aux enseignements, sont impliqués dans les projets tuteurés (sujets, suivis, évaluation), accueillent des stagiaires et les évaluent, proposent des visites de sites et siègent dans les divers conseils afin de réfléchir à l'évolution, la modification voire l'adaptation des contenus de la formation. Il importe également de souligner que des industriels ont participé au financement d'appareil d'analyse. Le dossier fait du reste état du grand intérêt des industriels locaux et des organismes chargés du contrôle de la qualité de l'environnement, implantés autour du bassin de Thau et dans la région de Sète, pour la formation dispensée alors que la détection et le traitement des pollutions marines ou lagunaires sont l'une de leurs préoccupations majeures. On peut néanmoins déplorer qu'il n'existe pas de partenariats formalisés.

Avec une limitation des promotions à une trentaine d'étudiants, le taux de pression est élevé (en moyenne un étudiant sur sept retenu), même si une chute est observée lors de la dernière promotion sans qu'aucune explication ne soit fournie. Le taux important de candidature provenant de l'extérieur de l'académie (75 %) montre la forte attractivité de cette formation. Sans surprise, les BTS et les DUT représentent le plus grand vivier de candidats et par conséquent plus de 86 % des inscrits (exceptionnellement que 75 % en 2012/2013). Avec 18 % des candidatures d'étudiants titulaires d'une licence (L2 ou L3), cette licence professionnelle leur réserve 1/10 de sa promotion (1 à 2 inscrits par promotion, exceptionnellement 3). Enfin, à ce contingent s'ajoutent quelques étudiants étrangers et quelques stagiaires en formation continue (1 à 3). Le taux de réussite, toujours supérieur à 90 % est très satisfaisant.

Le suivi des diplômés est réalisé avec sérieux en interne mais le taux de retour varie sensiblement (de 100 % pour la promotion 2012 à 40 pour la promotion 2011). Les enquêtes nationales à 30 mois sont plus fiables avec un taux de retour de 79 % et 93 % pour les promotions 2009 et 2010 ; elles révèlent un taux d'insertion professionnelle de 74 % et 56 % (en accord avec les métiers visés par la formation) avec une durée de recherche d'emploi inférieure ou égale à six mois. Le taux de poursuite d'étude n'est pas négligeable sans être alarmant (17 et 28 %) ; il semble néanmoins suivre une tendance régulière à la hausse, donnée certainement due à un contexte économique défavorable. Enfin, la procédure d'autoévaluation a été menée avec soins sur un modèle proche de celui de l'AERES faisant ressortir les points forts et faibles de la formation.

- Points forts :

- Contenus pédagogiques adaptés aux métiers visés par la formation avec un forte implication des professionnels dans l'enseignement.
- Forte attractivité de la formation au niveau national.

- Points faibles :
 - Absence de formalisation des partenariats avec les professionnels locaux.
 - Augmentation du taux de poursuite d'étude.
 - Ouverture à la formation continue.

- Recommandations pour l'établissement :

Si la formation en l'état est des plus satisfaisantes, quelques recommandations peuvent être exprimées pour son amélioration, notamment la poursuite des efforts menés pour diversifier le recrutement, que ce soit par l'augmentation du nombre de titulaires d'une 2^{ème} année de licence ou bien, le développement de l'alternance.

Il serait également judicieux d'envisager une plus vaste diversification des intervenants professionnels entre secteur public et privé. De plus, la formalisation des partenariats professionnels, d'une part, et la mise en place d'une plateforme technologique accessible, d'autre part, sont autant de voies à explorer afin d'apporter un aspect professionnalisant supplémentaire à cette formation. Par ailleurs, les codes ROME doivent être obligatoirement mis à jour.

Enfin et surtout, malgré une bonne insertion professionnelle dans des emplois du cœur de métier, il apparaît crucial de rester vigilant à l'évolution de celle-ci, particulièrement au regard du taux de poursuite d'étude en augmentation significative.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

